

**CONSEIL INTERCOMMUNAL**
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

Rapport de la commission Gestion/finance sur la gestion 2022 :

Préambule :

La Commission de gestion a siégé dans la composition suivante :

Bussigny - Michael Wyssa, Président-rapporteur

Membres :

Chavannes-près-Renens - Nicolas Rayroud

Crissier – Patrick Voegelin

Ecublens – José Birbaum, excusé

Prilly - Sylvie Krattinger Boudjelta

Renens - François Delaquis, excusé

Saint-Sulpice – Oleg Yazyev,

Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna

Elle s'est réunie le mardi 7 mars, le jeudi 30 mars 2023 à la salle Champel à Bussigny et le mardi 4 avril 2023 à l'Hôtel de police à Prilly.

La Commission remercie chaleureusement MM Jean-François Clément, Président du Codir, et le remplaçant du Commandant M. Olivier Fiaux, pour leur disponibilité et leurs explications.

Présentation du rapport de gestion :

La commission a constaté que l'année 2022 s'est bien déroulée pour la Police de l'Ouest, malgré l'absence d'un commandant. L'équipe a su s'organiser efficacement pour remplir ses missions. Le comité de direction a également travaillé en étroite collaboration avec le commandant remplaçant et l'ensemble de l'équipe de direction.

Dans ce rapport, nous aborderons plusieurs questions liées à la fin du contrat de l'ancien commandant de la Police de l'Ouest. La commission a souhaité évaluer la gestion des procédures relatives à ce sujet. Les indicateurs clés sont la satisfaction des employés et la réalisation des missions de police au service de la population. Grâce à nos débats et nos interrogations présentés dans ce rapport, nous constatons que ces indicateurs ont été globalement satisfaits. Coaching a été fait 5-6 séances pour créer une nouvelle dynamique de groupe

Questions de la commission :

Page 7 :

Que voulez-vous dire par "amélioration du cadre de travail" dans l'audit ?

Bien qu'aucun problème majeur n'ait été détecté, plusieurs ajustements ont été proposés en termes de management et de construction d'équipe. Pour cela, 5 à 6 séances de coaching ont été mises en place afin de créer une nouvelle dynamique de groupe.

Quand prévoyez-vous de publier l'audit ?

L'audit sera publié une fois que toutes les procédures liées au départ du commandant, y compris les procédures judiciaires, seront terminées.

Page 10 :

Comment gérez-vous l'archivage des documents ?

La police de l'Ouest possède deux systèmes de GED (Gestion Electronique de Documents) :

- 1. THEREFORE, un logiciel de l'entreprise Canon qui permet une gestion de contenu de qualité professionnelle et des flux documentaires au moyen d'une base de données centrale. Cette application répond aux normes ISO et certifications CH en matière d'authentification des numérisations et de leur durée de rétention (LPrd/LArch).*
- 2. Une GED intégrée aux outils de traitement des amendes d'ordres et des sentences. Cette dernière offre également toutes les certifications et authentifications requises.*

Les anciens documents sont également conservés sous forme papier, mais tout est désormais numérisé.

Page 11 :

Êtes-vous satisfait de l'autonomie des voitures électriques ?

À ce jour, les voitures électriques répondent parfaitement aux missions qui leur sont confiées et leur autonomie est amplement supérieure à leur usage ; leur recharge est d'ailleurs effectuée au maximum une à deux fois par semaine.

Page 12 :

La commission souhaite évaluer le processus de licenciement régulier du commandant ?
Les étapes de licenciement ont été respectées, notamment le droit d'être entendu. Un avocat a accompagné le codir pour cela. La procédure ne semble donc pas contestable.

Cependant, la demande de publication de l'audit ne peut pas encore être satisfaite, car une partie de son contenu ne peut pas être rendue publique en raison des procédures judiciaires en cours.

Page 13 :

Quels type d'investissement comptez vous faire dans les postes de Renens et d'Ecublens et dans quel délai ?

Des études sont actuellement menées à Ecublens et Renens afin d'optimiser les surfaces et/ou en offrir des supplémentaires aux secrétaires, policiers et assistants de sécurité publique qui sont affectés à ces deux postes de base. Les besoins ont été exprimés aux communes et la POL reste dans l'attente de propositions d'aménagements. Une fois les éléments chiffrés (travaux et/ou locations surfaces), la POL s'entendra avec les communes concernées pour une prise en charge des coûts. Un préavis n'est pas à exclure.

Page 14 :

Comment EVOPOL (évolution du paysage policier vaudois) prend-il en compte la nouvelle situation suite aux modifications annoncées dans la presse ?

Les polices communales impliquées dans le projet CoRe et la police cantonale ont décidé conjointement de suspendre les patrouilles mixtes dès le 1er mai 2023 et de se concentrer sur le renforcement de la collaboration là où elle est la plus pertinente, cette décision ne concerne pas la police de l'ouest.

Le projet REGIO, qui concerne uniquement la police de l'ouest et la gendarmerie, n'a pas subi de modification et conserve les patrouilles mixtes.

EVOPOL va prendre en compte cette nouvelle situation dans les discussions futures afin de continuer d'assurer la sécurité de la population.

Page 15 :

Combien de policiers engagés restent plus d'un an ?

Les aspirants de police engagés restent au minimum cinq ans à partir de l'obtention du brevet fédéral de policier. Quant aux policiers formés et engagés, aucun ne quitte la POL durant la première année de service, sauf exception. La durée des rapports de travail est par conséquent toujours supérieure à un an.

Les nouvelles mesures entre les polices du canton de ne pas se racheter des policiers fonctionnent-elles bien ?

Cette mesure fonctionne bien et est respectée par les polices communales et la gendarmerie.

Quelles sont les raisons des départs ? Y a-t-il un lien avec les problèmes de direction ?

Lors des entretiens de départ réalisés avec les collaborateurs démissionnaires, aucun n'a indiqué partir pour des raisons liées à la direction de la POL. Les raisons des départs sont essentiellement en lien avec une volonté de développement professionnel que la POL ne peut offrir en raison de sa structure. Les policiers sont généralement satisfaits des années passées à la Police de l'Ouest et le salaire n'est pas mentionné comme argument de départ.

Quel est le nombre minimum de policiers que la POL devrait avoir selon les normes ?

Il n'y a pas de norme précise. En 2007, un calcul indiquait qu'il devait y avoir 78 policiers, mais ce chiffre n'est plus d'actualité. Il est donc difficile de répondre à cette question. La dotation ordinaire (DO) pour la division Police secours est de 76 ETP..

Quel est le nombre minimum de policiers pour être fonctionnel ?

Pour un fonctionnement optimal, il faudrait six unités de 12 policiers, soit environ 72 policiers au total. Actuellement, la police de l'Ouest compte environ six à onze policiers par unité.

Pourquoi la police de l'Ouest n'arrive-t-elle pas à engager suffisamment de policiers ?

- *Pour les policiers déjà formés, le marché du travail est très compétitif et ne permet pas un recrutement facile.*
- *Pour les nouveaux policiers à former, la police de l'Ouest travaille actuellement en collaboration avec les autres corps du canton pour améliorer la communication afin de susciter davantage d'intérêt, réduire les échecs aux examens et améliorer le processus de recrutement.*

Page 18 Gens du voyage :

Quelles actions proposez-vous pour faire face à l'arrivée des gens du voyage dans notre région ?

Il est essentiel de reconnaître que leur mode de vie diffère du nôtre et que leur présence pourrait être perçue comme dérangement pour certains. Cependant, notre région offre de nombreuses opportunités d'emploi et il est donc probable que les gens du voyage continueront à venir. Idéalement, il faudrait trouver un terrain supplémentaire pour les accueillir dans le canton. Malheureusement, étant donné la densité de population déjà élevée dans le district, cela pourrait s'avérer difficile.

Existe-t-il une cellule spéciale dédiée aux gens du voyage et comment les communes reçoivent-elles du soutien ?

L'officier de permanence, en collaboration avec le chef opérationnel la police cantonale, est la personne de référence pour les communes du district. Un groupe de travail Vaud existe pour les gens du voyage, réunissant la police communale, la police cantonale, la police de Lausanne, des juristes, des représentants du secteur automobile et commercial, etc. Cette collaboration démontre l'importance de travailler ensemble, car la gestion de cette problématique ne peut être assurée uniquement par la police de l'ouest.

Chaque municipalité a été informée par l'État, notamment via un site internet fournissant toutes les informations et rappelant les procédures à suivre. La préfète a également tenu une séance d'information à l'intention des municipalités.

Page 20

Le projet actuel est-il différent par rapport au projet Odyssee, reste-t-il dans le périmètre du préavis ?

Le projet a débuté en septembre 2022 et sera concrétisé au début de l'année 2023. Actuellement, le projet est conforme aux limites établies par le préavis.

Page 25

Pourquoi il y a plus d'accident professionnelles ?

Comparativement, il y a eu effectivement plus de cas d'accidents professionnels en 2022 qu'en 2021. Cependant, l'augmentation du nombre total d'heures d'absence est principalement dû à un seul collaborateur. L'accident professionnel de ce dernier a engendré 1'273 heures d'absence en 2022.

Les maternités sont-elles comptées dans les maladies ?

La maternité n'est pas considérée comme une maladie, c'est pourquoi les absences pour maternité sont comptabilisées séparément des absences pour maladie. Elles ne sont donc pas prises en compte dans les critères présentés à la page 25.

Page 27 :

Est-ce que l'augmentation du nombre d'interventions à Bussigny est également due à la présence des gens du voyage dans la commune ?

En 2022, nos services sont intervenus à Bussigny à 2129 reprises, soit 221 interventions de plus qu'en 2021. Cette hausse est en partie attribuable aux 127 interventions effectuées en lien avec le camp de gitans (anciennement situé sur le site de Veillon), ainsi qu'aux 40 interventions/constats relatifs aux vols par effraction dans les caves perpétrés par une bande organisée, qui a été démantelée par la suite. Cette dernière avait dérobé environ 200 vélos et trottinettes électriques.

Délibération :

La commission recommande l'acceptation du rapport de gestion, à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge au Comité de Direction

Michael Wyssa, président rapporteur, Bussigny

